

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7^{ème}
Nom de site	MOTTE PICQUET BIS	Numéro	757262
Adresse du site	111-113, avenue de la Bourdonnais	Hauteur	R+6 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes ajoutées.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/04/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50° et 160°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3,60 m et 5,35 m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (29 m)
Estimation	2G/3G/4G : 50° < 5V/m - 160° < 5V/m 5G : 50° < 3V/m - 160° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25,65 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 50°/160° (800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux ajoutées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

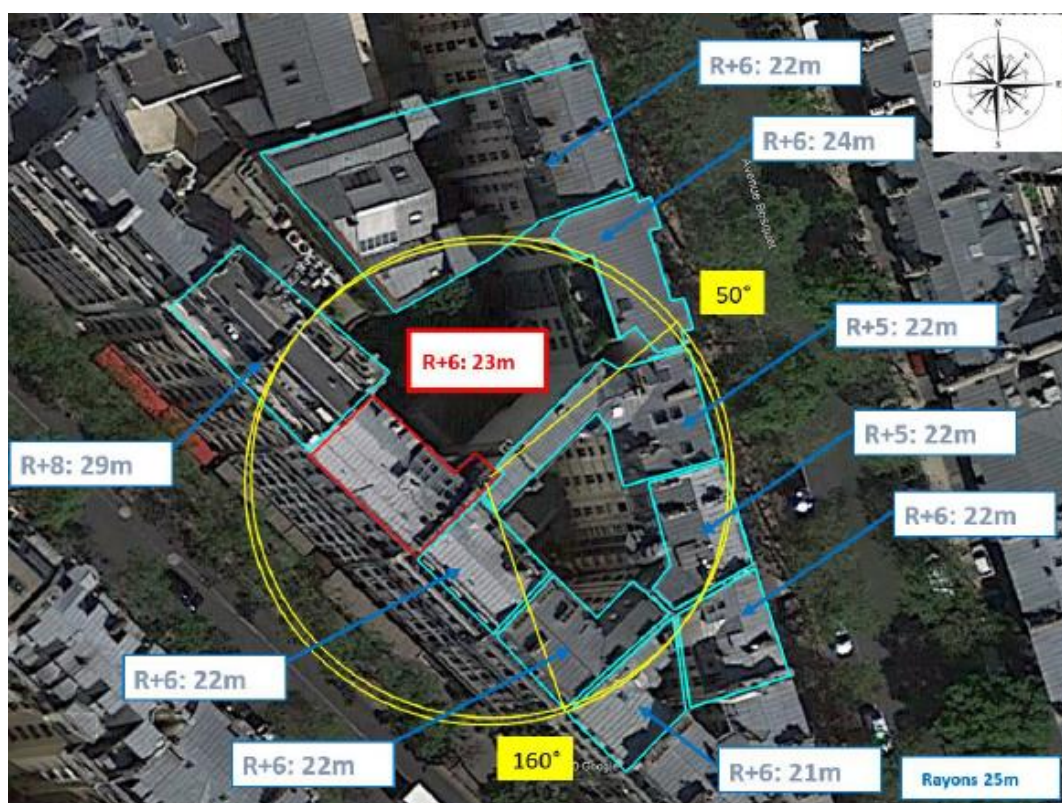
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



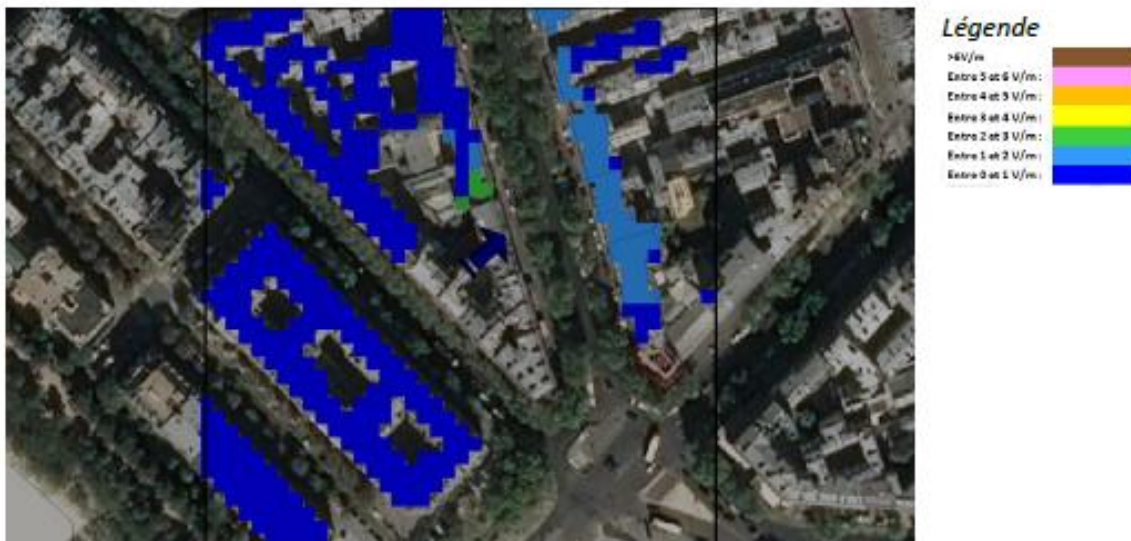
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 50°	Azimut 160°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 50°	Azimut 160°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 160°

